

Enseignement supérieur & Recherche

En janvier 2010, 49 050 étudiants sont inscrits en première année de médecine (PCEM1), dont 29 240 bacheliers de la session 2009.

La quasi-totalité d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat scientifique et près des deux tiers sont des femmes.

Le plus souvent « à l'heure » ou en avance dans leurs études, ils sont majoritairement issus de milieux sociaux favorisés ou très favorisés.

Si leur réussite est similaire à celle des bacheliers entrés en 2007, 26,4 % des bacheliers de 2009 entrés en PCEM1 accéderont à la deuxième année de médecine (11,2 % après un an et 15,2 % après deux ans), 3,6 % aux études d'odontologie et 3,1 % aux études de sage-femme. Finalement, un tiers (33,1 %) des étudiants inscrits en PCEM1 poursuivront dans des études médicales (PCEM2, odontologie ou sage-femme).

Que deviennent les étudiants qui s'inscrivent en premier cycle des études de médecine ?

En janvier 2010, dernière année avant la mise en œuvre de la Première année commune aux études de santé (PACES), (voir l'encadré p. 6), 49 050 étudiants étaient inscrits en première année de médecine. Parmi eux, 29 240 sont des nouveaux bacheliers. En janvier 2002, ils étaient 25 850 inscrits, dont 13 300 nouveaux bacheliers (graphique 1).

Le nombre d'inscrits en PCEM1 a plus que doublé en huit ans

En huit ans, la hausse est plus importante chez les nouveaux bacheliers inscrits que pour le total des inscrits en PCEM1 (+ 119,3 % contre + 89,7 %). Sur la même période, le relèvement du *numerus clausus* de médecine est de 57,4 %, passant de 4 700 en 2001-2002 à 7 400 en 2009-2010.

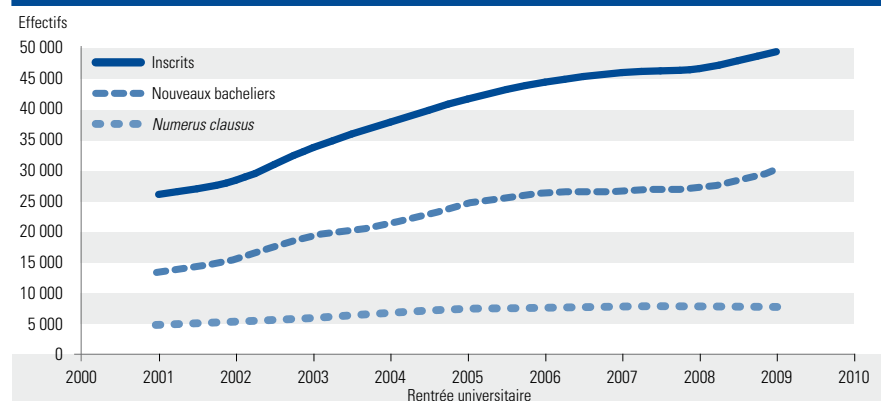
Depuis 2007, le *numerus clausus* a peu augmenté (+ 1,4 %), alors que le nombre de nouveaux bacheliers en PCEM1 a continué de croître à un rythme important (+ 11,4 % entre 2007 et 2009). La différence entre les nombres d'inscrits en PCEM1 et d'étudiants admis à poursuivre les études médicales par cette voie est conséquente et implique une réorientation pour beaucoup d'étudiants.

Une grande majorité de bacheliers scientifiques

Les nouveaux bacheliers s'inscrivant en PCEM1 ont presque tous une formation scientifique : 94,5 % de bacheliers scientifiques contre 40,8 % parmi l'ensemble des nouveaux bacheliers qui s'inscrivent à l'université. La part des bacheliers scientifiques

GRAPHIQUE 1 - Évolutions du nombre d'inscrits en PCEM1, de nouveaux bacheliers et du *numerus clausus* entre les rentrées 2001 et 2009

France métropolitaine + DOM



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

TABLEAU 1 - Part de bacheliers scientifiques, de femmes et de bacheliers « à l'heure » ou en avance parmi les nouveaux bacheliers de 2007 (en %)

France métropolitaine + DOM

Proportions de :	Inscrits à l'université en 2007-2008)	Inscrits en première année de CPGE scientifiques en 2007-2008	Inscrits en PCEM1 en 2007-2008	Inscrits en PCEM2 en 2008-2009 ou 2009-2010 (1)	Inscrits en première année d'odontologie en 2008-2009 ou en 2009-2010 (2)	Inscrits en première année de sage-femme en 2008-2009 ou 2009-2010 (3)
Bacheliers scientifiques	40,8	95,8	94,5	99,5	99,5	99,0
Femmes	57,9	32,0	64,0	59,0	56,5	91,0
" A l'heure " ou en avance	66,8	90,0	82,8	96,0	95,2	92,7

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

(1) Il s'agit des étudiants non redoublants en PCEM2 qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2009.

(2) Il s'agit des étudiants non redoublants en odontologie qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2010.

(3) Il s'agit des étudiants non redoublants dans les études de sage-femme qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2011.

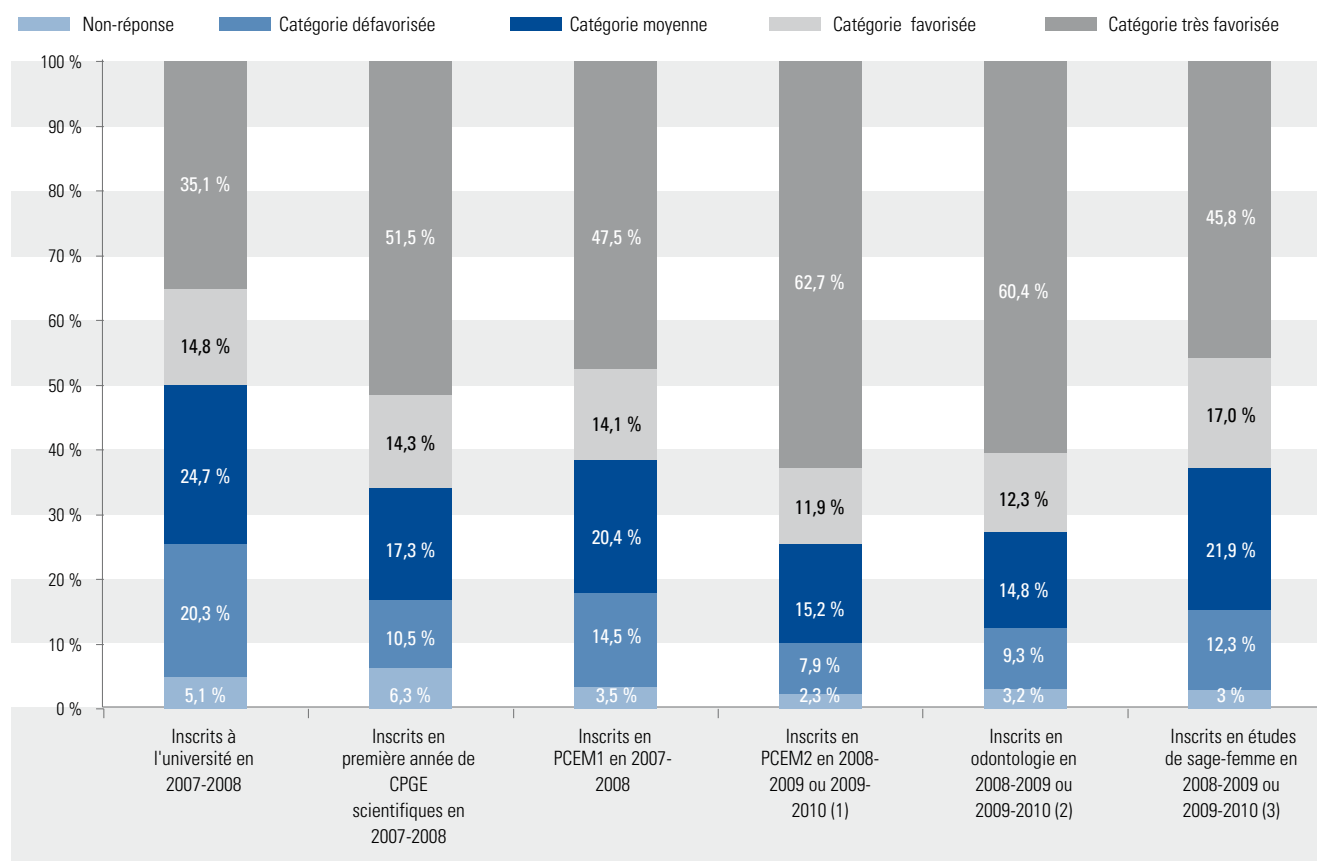
est proche de celle des étudiants inscrits en première année de classe préparatoire aux grandes écoles scientifiques (CPGE scientifiques) (*tableau 1*). Les étudiants de PCEM1 sont majoritairement des femmes (64,0 % contre 57,9 % parmi tous les nouveaux bacheliers qui s'inscrivent à l'université). Ils sont jeunes et généralement plus souvent « à l'heure » ou en avance que l'ensemble des nouveaux bacheliers inscrits à l'université et que ceux qui s'engageaient dans les mêmes études quelques années auparavant (82,8 % ont

18 ans ou moins contre 66,8 % pour l'ensemble des nouveaux bacheliers et 79,2 % en 2001-2002). Ils sont, toutefois, moins jeunes que ceux qui s'inscrivent en première année de CPGE scientifiques (90 % sont en avance ou « à l'heure »). En 2001-2002, les nouveaux bacheliers scientifiques étaient légèrement plus nombreux (95,7 %) et les femmes plus présentes (66,3 %). Les nouvelles bachelières s'inscrivant en PCEM1 étaient plus jeunes que les nouveaux bacheliers (84 % avaient 18 ans ou moins contre 79,7 % des hommes) et étaient

proportionnellement moins nombreuses à être scientifiques (93,3 % de femmes scientifiques contre 96,8 % d'hommes scientifiques). La première année de médecine attire davantage les bacheliers issus de milieu favorisés que l'ensemble de l'université. Ceux-ci sont cependant en proportion moins nombreux qu'en CPGE scientifiques : 61,6 % des nouveaux bacheliers qui se sont inscrits en PCEM1 ont des origines sociales favorisées ou très favorisées contre 49,9 % pour les nouveaux bacheliers inscrits à l'université et 65,9 % pour les CPGE scientifiques (*graphique 2*).

GRAPHIQUE 2 - Répartition des bacheliers de 2007 selon leur origine sociale

France métropolitaine + DOM



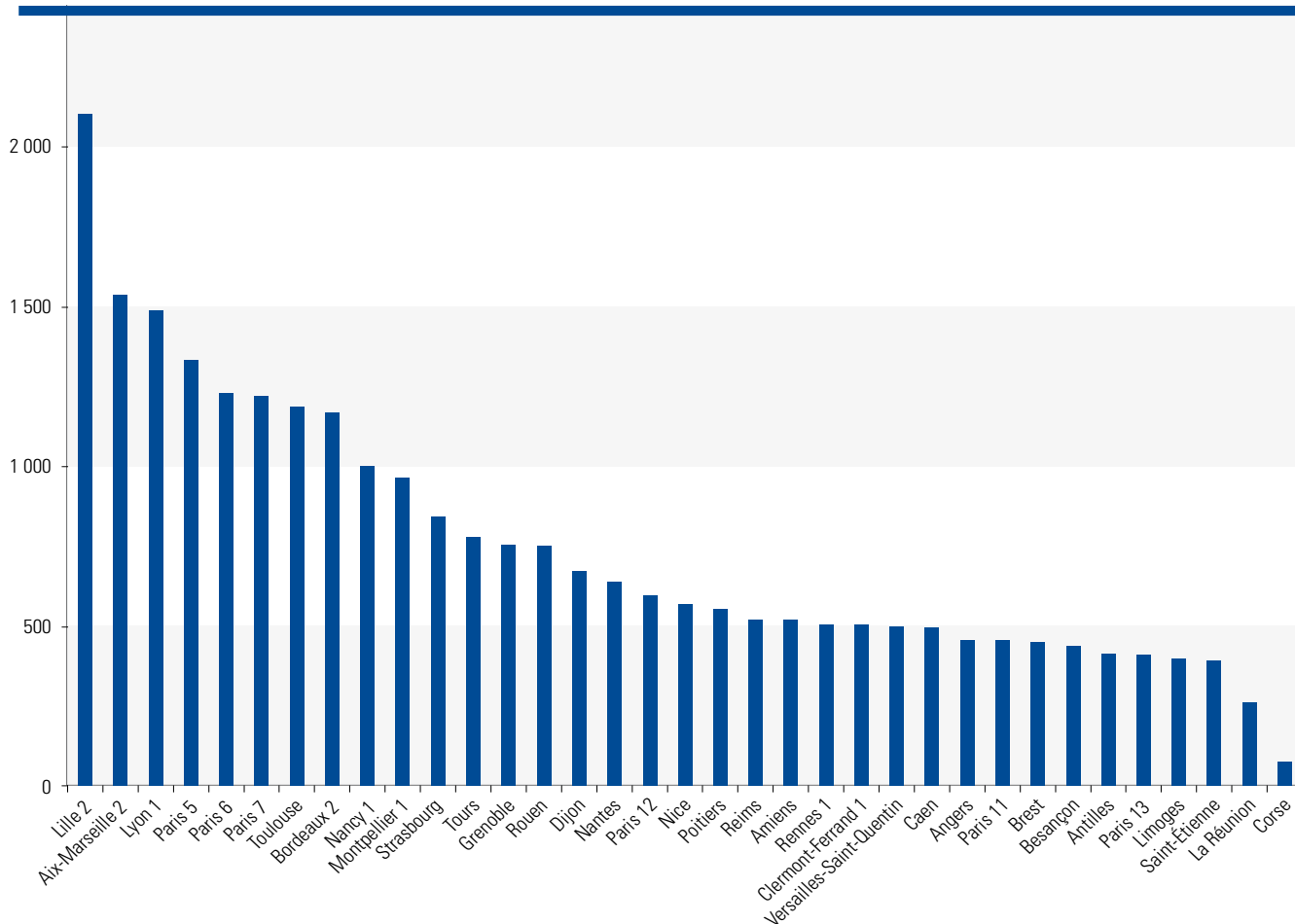
Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

(1) Il s'agit des étudiants non redoublants en PCEM2 qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2009.

(2) Il s'agit des étudiants non redoublants en odontologie qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2010.

(3) Il s'agit des étudiants non redoublants dans les études de sage-femme qui ont réussi PCEM1 soit en 2007-2008, soit en 2008-2011.

GRAPHIQUE 3 - Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en PCEM1 en 2007 par université
France métropolitaine + DOM



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

4,4 % des nouveaux inscrits sont étrangers

En 2009-2010, la proportion d'étudiants étrangers parmi les inscrits en PCEM1 est de 6,9 % et de 4,4 % chez les nouveaux bacheliers. Depuis 2001-2002, la part des étrangers est en baisse continue (10,5 % des inscrits en PCEM1 en 2001-2002 et 5,1 % des nouveaux bacheliers). Les étrangers sont proportionnellement moins bien représentés en PCEM1 qu'en première année du cursus licence des universités françaises où ils représentent 9,2 % des étudiants en 2009-2010.

Les universités avec un *numerus clausus* important attirent plus les étudiants en PCEM1

En janvier 2010, trente-cinq universités offrent une formation de PCEM1 et on dénombre, en moyenne, 750 nouveaux bacheliers inscrits. Les effectifs sont très

variables d'une université à l'autre allant de 80 inscrits pour l'université de Corse à 2 100 pour l'université de Lille 2. Les dix plus grosses universités concentrent plus de 50 % des effectifs de PCEM1. Le nombre d'étudiants inscrits en PCEM1 est généralement lié au nombre de places disponibles en PCEM2 dans ces universités. Les universités de Lille 2, Aix-Marseille 2 et Lyon 1 accueillent le plus de nouveaux bacheliers en PCEM1 (*graphique 3*) et ont des *numerus clausus* de médecine parmi les plus élevés. À l'opposé, les universités de La Réunion et de Corse ont le moins d'étudiants nouveaux bacheliers en PCEM1 et des *numerus clausus* parmi les plus faibles.

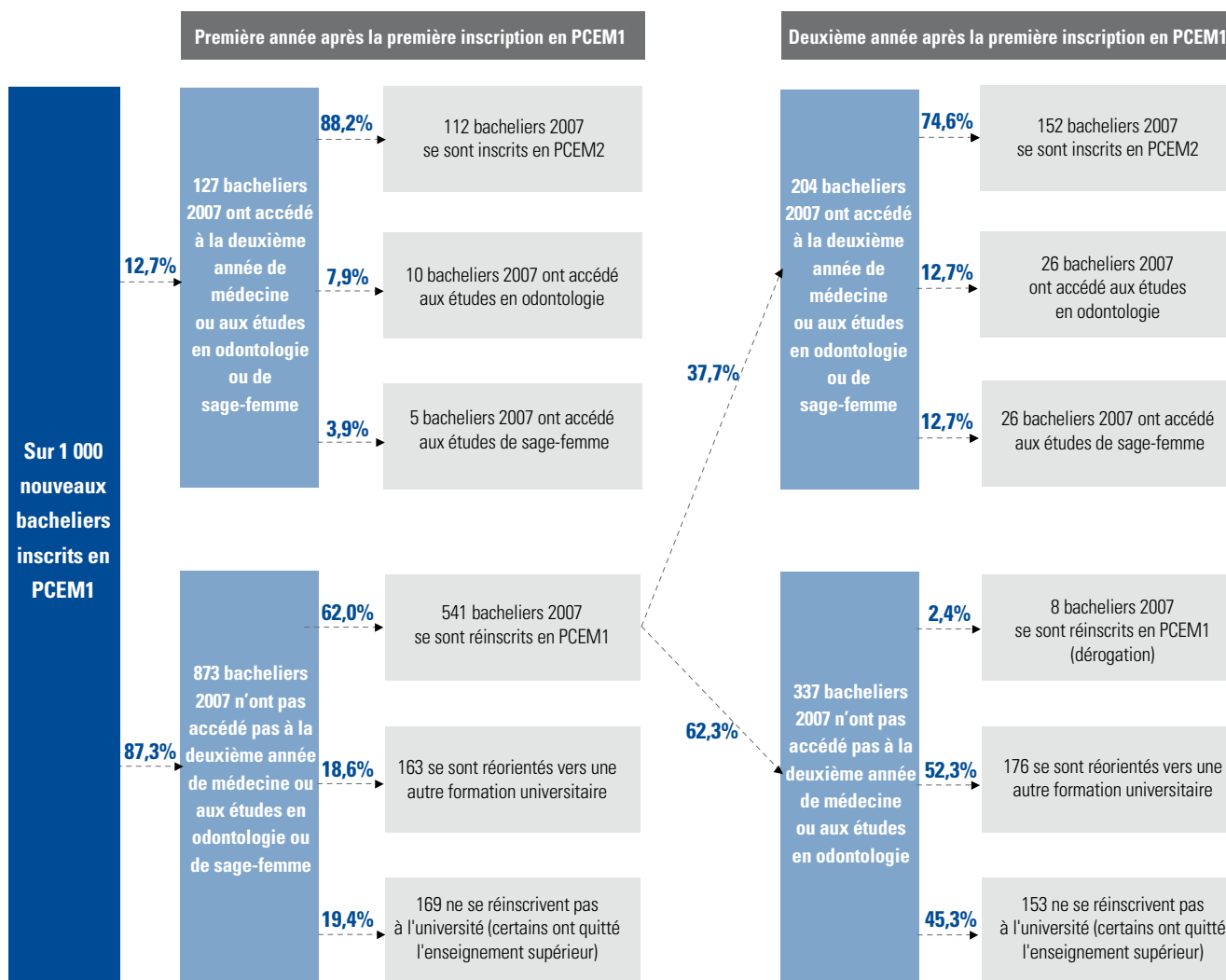
Le taux de réussite des redoublants en PCEM1 est supérieur à celui des nouveaux bacheliers

11,2 % des nouveaux bacheliers inscrits en PCEM1 en 2007-2008 ont accédé l'année suivante à la deuxième année de premier

cycle de médecine, 1,0 % s'est engagé dans des études d'odontologie et 0,5 % dans des études de sage-femme (*tableau 2*). Parmi ceux qui ont échoué, 62 % se réinscriront en PCEM1, 18,6 % se réorienteront dans des études supérieures à l'université. Enfin, les 19,4 % restants ne se réinscriront pas dans une université l'année suivante. Ceux-ci peuvent continuer leurs études en dehors de l'université ou arrêter leurs études.

Les redoublants ont un taux de réussite en fin de PCEM1 nettement supérieur à celui des nouveaux bacheliers. Plus d'un tiers (37,7 %) de ceux qui ont retenté leur chance en PCEM1 ont vu leurs efforts récompensés (parmi eux, 74,6 % ont accédé à la deuxième année de médecine, 12,7 % aux études d'odontologie et 12,7 % à celles de sage-femme). Très peu d'étudiants sont autorisés, grâce à une dérogation, à faire une troisième année de PCEM1.

TABLEAU 2 - Parcours des nouveaux bacheliers deux ans après leur première inscription en PCEM1
France métropolitaine + DOM



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

Un quart des bacheliers inscrits en PCEM1 accède en PCEM2

26,4 % des bacheliers 2007 inscrits en PCEM1 accèdent à la deuxième année de médecine en un ou deux ans. Ce sont quasi exclusivement des bacheliers scientifiques et majoritairement des femmes, mais dans une proportion moindre (59 %) que chez les inscrits en PCEM1 (64 %). Ils sont le plus souvent issus d'un milieu favorisé ou très favorisé (74,6 %) et sont souvent « à l'heure » ou en avance au baccalauréat (96 % contre 82,8 % des inscrits). Les chances d'accès en PCEM2 sont liées aux caractéristiques socio-démographiques et scolaires des étudiants (sexe, origine sociale, redoublement avant le baccalauréat ou filière de baccalauréat). Une régression logistique permet d'estimer

l'impact, « toutes choses égales par ailleurs », des différentes caractéristiques évoquées précédemment sur les chances de succès des étudiants. Elle met en évidence la plus faible probabilité de réussite pour une femme ou pour une personne issue d'un milieu moins favorisé. Le fait d'être en retard dans ses études est plus encore plus pénalisant sur la probabilité de réussite et ne pas être titulaire d'un baccalauréat scientifique enlève quasiment toute chance d'accéder en PCEM2 à la fin de la première année de PCEM1. Les étudiants accédant aux études d'odontologie ont un profil très proche de ceux entrant en PCEM2 : ils sont généralement issus d'un milieu favorisé ou très favorisé (72,7 %), sont majoritairement des femmes (56,5 %), sont « à l'heure » ou en avance au baccalauréat (95,2 %) et sont quasi exclusivement des bacheliers scientifiques.

Les études de sage-femme restent très largement choisies par les femmes

Le profil des étudiants qui accèdent aux études de sage-femme est différent de celui des étudiants qui vont en PCEM2 ou en odontologie : les femmes y sont bien plus nombreuses (plus de 91 %) et la proportion de personnes issues d'un milieu favorisé ou très favorisé est inférieure à celle de PCEM2 ; elle se rapproche de celle des nouveaux bacheliers inscrits en PCEM1. Les bacheliers non scientifiques et les personnes en retard dans leurs études accèdent très difficilement à ce cursus, comme en PCEM2 ou en odontologie. Les hommes ne choisissent pas spontanément les études de sage-femme (moins de 2 % des hommes « sages-femmes »

s'inscrivent après une année en PCEM1). Les femmes qui poursuivent leurs études de sage-femme y accèdent plus souvent après deux années de PCEM1 : parmi les bachelières de 2007 qui poursuivent dans des études de sage-femme, seules 15 % s'engagent dès la fin de la première année de PCEM1 (contre 36,4 % pour dentaire et 42,6 % pour médecine), les 85 % autres le feront à la fin d'une seconde année de PCEM1.

Un tiers des bacheliers de 2007 inscrits en PCEM1 se réorientent vers des études universitaires

Au bout de deux ans, un tiers des bacheliers de 2007 inscrits en PCEM1 poursuit leurs études médicales. Les deux tiers restants ont dû trouver d'autres voies. Un tiers de ces bacheliers se réorientent vers de nouvelles études universitaires, dont près de la moitié d'entre eux dès le premier échec en PCEM1. Le dernier tiers des nouveaux bacheliers (32,2 %) ne se réinscrit pas à l'université, dont une majorité dès la fin de leur première tentative de PCEM1.

36,5 % des étudiants qui se réorientent au sein de l'université se dirigent vers des études non scientifiques

À la fin de la première année de PCEM1, 16,3 % des nouveaux bacheliers qui ont

échoué ont décidé de se réorienter vers d'autres études universitaires. Après une année supplémentaire, d'autres étudiants (17,6 % des nouveaux bacheliers de 2007 inscrits en PCEM1 la même année) se dirigent à nouveau, à leur tour, à l'université. Les étudiants qui se réorientent après un ou deux ans de PCEM1 sont plus souvent issus de classes sociales défavorisées ou moyennes que ceux qui s'inscrivent en PCEM1 (39,6 % contre 34,9%). Les bacheliers scientifiques y sont nombreux (95,7 % contre 94,5 %) et la proportion de femmes y est moins importante (61,6 % contre 64 %). Près de la moitié (45,9 %) se réinscrit dans des disciplines scientifiques ou sportives. Les autres iront en lettres-sciences humaines (12,6 %), en droit (11,3 %), en institut universitaire de technologie (IUT) (7,3 %) ou en économie-AES (5,3 %). Certains resteront dans le domaine de la santé (6,2 % dans d'autres filières médicales que PCEM1 – comme orthophoniste, masseur ou ergothérapeute, par exemple – et 7,3 % en pharmacie). La quasi-totalité des étudiants s'inscrivant à l'université après une année sans succès passée en PCEM1 s'orientent vers une première année de licence ou s'inscrivent en IUT. Après un second échec en PCEM1, l'IUT et la licence sont toujours les débouchés privilégiés de ceux qui restent à l'université. Certains étudiants entrent directement en deuxième année de licence (principalement en sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers).

32,2 % des étudiants de PCEM1 quittent l'université après un ou deux ans

À la fin de l'année 2007-2008 de PCEM1, 16,9 % des nouveaux bacheliers qui étaient inscrits ne s'inscrivent plus à l'université et seuls 10,0 % d'entre eux ont repris des études supérieures universitaires deux ans plus tard. L'année suivante, d'autres bacheliers de 2007 ont également quitté l'université et, au final, ils sont 32,2 % à quitter l'université après être passé en PCEM1. Très peu ont arrêté leurs études; la plupart ont poursuivi des études supérieures, essentiellement dans le domaine paramédical. Parmi ces étudiants, les femmes sont très présentes (70,2 %), beaucoup ont une origine sociale moyenne ou défavorisée (40,8 %) et 11,4 % sont des bacheliers non scientifiques.

Frédéric Brouillet,
MESR DGESIP/DGRI SIES C1

- « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2009-2010 »,
Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche 10.09, MESR-SIES, octobre 2010.
- « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français – Augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse »,
Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche 10.02, MESR-SIES, février 2010.
- « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2008-2009 »,
Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche 10.01, MESR-SIES, février 2010.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Source et définitions

Jusqu'en 2009-2010, la première année du premier cycle des études de médecine était commune aux études médicales, odontologiques et de sage-femme. Le nombre d'étudiants accédant à la seconde année de ces études était limité par le *numerus clausus* : seuls les étudiants ayant eu les meilleurs résultats peuvent s'orienter vers une deuxième année de médecine, vers des études d'odontologie ou encore de sage-femme.

En 2010-2011, suite à une réforme, la première année du premier cycle des études de médecine est remplacée par la première année commune aux études de santé. Cette première année des études de santé concerne les étudiants se destinant aux filières : médecine, pharmacie, odontologie, sage-femme, kinésithérapie et ergothérapie. Le *numerus clausus* existe toujours.

Les données utilisées pour mener cette étude proviennent du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Les données publiées ici sont les données définitives relatives aux années 2001 à 2009. La situation est observée au 15 janvier $n + 1$ pour l'année scolaire $n/n + 1$. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD. En cas de multiples inscriptions dans une même université, une seule – dite principale – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire.

Les nouveaux bacheliers sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent dès l'obtention de leur baccalauréat en première année dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

L'origine sociale des étudiants est définie à partir de la profession ou catégorie socioprofessionnelle des parents. Les catégories socioprofessionnelles ont été regroupées en quatre postes :

– **très favorisée** : chefs d'entreprise de dix salaires, ou plus, professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs, professions scientifiques, professions de l'information, des arts et des spectacles, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, instituteurs et assimilés, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise ;

– **favorisée** : professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, religieux, professions intermédiaires administratives de la fonction publique, professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités anciens cadres et professions intermédiaires ;

– **moyenne** : policiers et militaires, personnels des services directs aux particuliers, agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et assimilés, employés civils et agents de service de la fonction publique, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, retraités anciens agriculteurs exploitants, retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise ;

– **défavorisée** : ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités anciens employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, autres personnes sans activité professionnelle.